

**LE  
MEILLEUR DE  
L'ACTUALITÉ  
2017  
-18**



**LE  
MEILLEUR DE  
L'ACTUALITÉ  
2017  
-18**

**Olivier Sarfati**

M. Alfré, K. Besozzi, P. Bonnaud, I. Chapellière, A. Cronel,  
J.-L. Dagut, N. Delisle, T. Galula, V. Giuliani, F. Lafargue,  
J. Lévy, A. Nait, C. Peytour, C. Trabet, É. Weil

DUNOD

Couverture et maquette intérieure : Arnaud Gautron  
Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-077595-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Avant-propos

« Olivier, je n'en peux plus, notre prof nous demande de lire 50 articles de presse par semaine et je ne trouve pas le temps de les lire. » Cet appel à l'aide d'Emna, l'une de mes anciennes élèves, n'est malheureusement pas isolé. Depuis des années, les candidats peinent à synthétiser une information pléthorique, complexe et pourtant nécessaire pour se distinguer aux concours. *Le meilleur de l'actualité 2017-18* répond à ce besoin et donne aux futurs candidats les clés pour acquérir une connaissance à la fois précise, concise et illustrée des principaux enjeux du monde contemporain.

Quatre ingrédients majeurs feront de cet ouvrage l'un de vos précieux alliés :

- **Le format** : nous avons choisi de calibrer le contenu sous forme de fiches organisées en deux ou trois parties pour faciliter la mémorisation et permettre au candidat de trouver rapidement l'information qu'il recherche.
- **La diversité des thèmes** : les principaux événements de l'actualité ont été couverts : géopolitique, économie, société, innovations... Entre les élections de Donald Trump et Emmanuel Macron, les attentats de Berlin et de Londres, la menace nord-coréenne, la concurrence technologique et économique entre les BAT et les GAFAM ou encore les débats autour du transhumanisme et les portraits de Simone Veil et de Zinedine Zidane, les candidats trouveront des analyses variées pour animer leurs travaux écrits ou leur argumentaire à l'oral.
- **Le style** : rédigé par des enseignants experts, des diplômés et futurs diplômés de grandes écoles, cet ouvrage livre les clés d'un style à la fois clair, nuancé et répondant parfaitement aux attentes des concours et examens. Prêtez donc attention à la façon dont sont formulés les enjeux et n'hésitez pas à mémoriser certaines tournures. Vous éviterez alors deux écueils récurrents et lourdement sanctionnés aux concours : la pauvreté du style ainsi que la surenchère de tournures journalistiques inappropriées.
- **La multiplicité des sources** : les fiches font la synthèse de nombreux articles de la presse française et internationale (*Le Monde, Libération, Le Figaro, L'Express, le Courrier international, The Economist, The New York Times...*). Cette diversité de points de vue garantit une analyse à la fois exhaustive, intelligente et nuancée des enjeux fondamentaux.

Pour finir, n'oubliez pas de consulter régulièrement le site [dunod.com](http://dunod.com) : des fiches sur les événements récents de 2018 y seront ajoutées pour rendre votre propos parfaitement actuel. Au nom de toute l'équipe d'auteurs, il me reste à vous souhaiter le meilleur pour les échéances palpitantes qui s'annoncent.

Olivier Sarfati

# Table des matières

## ECONOMIE

	<i>L'Italie : prochaine crise financière ?</i>	4
	<i>La sortie de l'euro ? Des conséquences catastrophiques...</i>	8
	<i>Dieselgate : quand les constructeurs automobiles contournent les lois</i>	14
	<i>Carlos Ghosn</i>	19
	<i>La France comme nouvelle « start-up nation »</i>	21
	<i>Vers un nouveau « miracle ivoirien » ?</i>	25
	<i>Hinkley Point : le nouveau défi d'EDF</i>	29
	<i>Les enjeux de la réforme du travail</i>	33
	<i>La vérité sur les inégalités dans le monde</i>	38
	<i>La politique économique sous Emmanuel Macron : enjeux, espoirs, difficultés</i>	41
	<i>Situation de l'économie américaine, un an après l'élection de Donald Trump</i>	44
	<i>Le bilan du G20</i>	48
	<i>L'économie indienne sous Modi</i>	52
	<i>L'essor des crypto-monnaies</i>	57







# GÉOPOLITIQUE

	<i>Les élections de la chancellerie en Allemagne</i>	64
	<i>Attentats de Berlin : l'Allemagne d'Angela Merkel au pied du mur</i>	68
	<i>La Turquie entre autoritarisme et tensions diplomatiques</i>	72
	<i>L'ouverture économique et politique de l'Iran</i>	76
	<i>La politique étrangère sous Emmanuel Macron</i>	81
	<i>La politique étrangère de Vladimir Poutine</i>	85
	<i>La défaite de l'État islamique (EI) ?</i>	89
	<i>La mise en œuvre de la paix avec les FARC en Colombie</i>	92
	<i>Les menaces terroristes dans la zone sahélo-saharienne</i>	95
	<i>Afrique du Sud : Zuma en sursis</i>	99
	<i>Trump face à la Chine</i>	103
	<i>Vladimir Poutine : vers un 4<sup>e</sup> mandat ?</i>	107
	<i>Attentats de Londres : quels enjeux pour Theresa May ?</i>	112
	<i>Israël-Palestine : vers un accord ultime ?</i>	114
	<i>La Corée du Nord : une menace pour le monde ?</i>	117
	<i>La crise du Qatar et ses enjeux régionaux</i>	120







## CULTURE ET SOCIÉTÉ

	<i>Crise sociale en Guyane : une région sous tension</i>	126
	<i>La naissance d'un parti politique : La République en marche</i>	130
	<i>Marine Le Pen : de la présidence du FN à la présidence de la République ?</i>	133
	<i>Pour ou contre le système électoral américain</i>	136
	<i>Pour ou contre les primaires en France</i>	141
	<i>Simone Veil, une vie de combats</i>	145
	<i>100 ans après, Paris organisera les JO en 2024 !</i>	148
	<i>L'entraîneur Zinedine Zidane</i>	153
	<i>Sex, drug and religion : les scandales sexuels de l'Église catholique</i>	156
	<i>Les mauvaises habitudes alimentaires des Français</i>	159

## SCIENCES, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

	<i>Faut-il craindre une bulle des start-up ?</i>	165
	<i>Google à la conquête du monde</i>	169
	<i>Smart cities : réalité ou utopie ?</i>	173
	<i>L'expédition Proxima de Thomas Pesquet</i>	177
	<i>L'expédition Adaptation de Christian Clot</i>	181
	<i>Le numérique comme champ de bataille : les cyberguerres</i>	185



	<i>Les grandes ambitions de Facebook</i>	188
	<i>L'avenir de l'accord de Paris après le retrait des États-Unis</i>	192
	<i>Les paradoxes de l'intérêt pour les énergies renouvelables</i>	196
	<i>L'émergence de la réalité virtuelle</i>	200
	<i>BAT versus GAFAM</i>	204
	<i>Le transhumanisme : utopie ou dystopie ?</i>	215

## TABLEAU DE BORD

	<i>Le box-office 2017</i>	215
	<i>Les disparu(e)s en 2017</i>	216
	<i>Classement des 20 premiers pays selon le PIB</i>	218
	<i>Classement des 20 premiers pays selon le PIB par habitants</i>	219
	<i>Classement 2015 des 20 premiers pays selon l'IDH</i>	220
	<i>Classement 2016 des 20 pays clés selon le Forum de Davos</i>	221
	<i>Classement des 20 plus grandes capitalisations boursières</i>	222
	<i>La démographie mondiale en 2017</i>	223
	<i>Classement des plus grandes agglomérations du monde</i>	224
	<i>Le classement des 20 premières fortunes mondiales</i>	225

# MODE D'EMPLOI

Pour chaque fiche, en première page

La thématique de la fiche :

- Actualités
- Entreprises
- Débats
- Personnalités

Le contexte et les faits marquants : une synthèse claire et concise de ce qu'il faut retenir

**ACTUALITÉ**

## L'économie indienne sous Modi

par Eric Wat

**CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS**

Le 26 mai 2014, Narendra Modi, candidat du BJP, un parti nationaliste hindou, est devenu Premier ministre de l'Inde. À peine élu, il avait donc confié « à ce ne soit pas un grand économiste ». Pourtant, au pouvoir depuis plus de trois ans, il a mené une politique économique volontariste qui son pays inscrit aujourd'hui une des plus fortes croissances du monde (7,1 % en 2016), plaçant le pays au 7<sup>e</sup> rang mondial des puissances économiques.

Depuis les élections de mars dernier, qui ont vu son parti emporter une large majorité dans l'État le plus peuplé d'Inde, l'Uttar Pradesh, il dispose d'une majorité forte. Ce constat politique lui donne plus de moyens mes. L'Inde écarte une union d'États fédérés, son action reste entravée par des problèmes de gouvernance considérables qui ralentissent les réformes. Au plan économique, jadis adepte d'un modèle autocraté (modèle socialiste planificateur), l'Inde s'est tournée depuis le début des années 1990 vers la libéralisme et le libre-échange et bien que l'on qualifie aujourd'hui l'économie indienne d'« économie mixte (coexistence d'économies privées et d'un secteur publique puissant) ». Ainsi, l'État, autrefois interventionniste, est aujourd'hui régulateur. L'Inde, plus grande démocratie du monde, est aujourd'hui à la fois un géant émergent (1,1 milliard d'habitants, membre des BRICS) et une puissance du tiers-monde (un tiers de sa population vit sous le seuil de pauvreté) et bien que l'on qualifie parfois ce pays de « géant pauvre ».

**ILLUSTRATIONS**

### Un PIB au 7<sup>e</sup> rang mondial

- PIB : 239 Mds \$ en 2016 (7<sup>e</sup> rang mondial), 8 720 Mds \$ en 2016 en parité de pouvoir d'achat (PPP) (4<sup>e</sup> rang mondial).
- PIB/hab en PPP : 6 640 \$ en 2016. À titre de comparaison : 15 180 \$ en Chine, 57 765 \$ aux États-Unis.
- Taux de croissance : 7,1 % en 2016 (8<sup>e</sup> en 2015, 7,5 % en 2014).
- Dette publique : 52,3 % en 2016.
- Indice de développement humain : 0,624 en 2016 (13<sup>e</sup> rang mondial). À titre de comparaison : Chine 90<sup>e</sup>, Bangladesh 139<sup>e</sup>.
- Taux de chômage : 5 % en 2016. Difficile à estimer compte tenu de la prédominance du secteur informel.

46 L'économie indienne sous Modi

**ENJEUX**

- **La grande fragilité de l'environnement macroéconomique**  
Pour les spécialistes de la macroéconomie, l'environnement conjoncturel est ponctué de risques externes qui peuvent affecter à terme l'économie française. Au plan européen, le Royaume-Uni commence à faire face à l'effet récessif du Brexit et des attentats qu'il elle connaît. Selon Axelle Lacan du COE-Renecode, l'enlèvement des négociations sur le Brexit porterait préjudice à l'économie britannique avec laquelle la France a de nombreux échanges. En outre, au plan mondial, les risques associés à la croissance projetée à 2,7 % ne sont pas négligeables suivant les analyses de la Banque mondiale. Protectionnisme accru, incertitudes politiques ou volatilité financière sont susceptibles d'atténuer la bonne tendance qui est en cours. C'est la raison pour laquelle l'environnement macroéconomique, dont la France bénéficie, pourrait être soumise à des variations notables.
- **La volonté de se rapprocher de l'Allemagne pour dynamiser l'économie européenne**  
Dans un environnement aussi incertain, la politique économique française aura d'autant plus de portée que la politique économique allemande se résout. Pour le moment, selon les termes de Theodor Haider *The Economist* en juillet 2017 : « L'Allemagne épargne trop et dépense trop peu » pour maintenir sa compétitivité à l'exportation. Le pari risqué d'Emmanuel Macron pour l'économie européenne provient de la conviction selon laquelle une France réformée impulsera une Allemagne dépendante. Dans ces circonstances, en plus de finances publiques assainies, il y aurait une dynamisation du commerce extérieur pour la France ainsi qu'un réajustage entre épargne et investissement en Allemagne. Il pourrait donc s'agir d'un nouvel équilibre gagnant-gagnant pour le couple franco-allemand, moteur de la construction européenne. Ainsi, la réussite économique de la France dépend aussi de la capacité de l'Allemagne à revenir sur ce compromis qui sous-tend son modèle.
- **L'acceptation sociale de mesures fortes**  
Pour autant, l'un des risques les plus établis provient de la situation de politique interne. Mieux forte du quinquennat, la réforme du code du travail doit passer par ordonnances au courant de l'été. Sur un grand nombre de points techniques, elle ensera aller plus loin que la loi de la ministre du Travail Mylène El Khomri qui avait engendré tant de manifestations. La réforme du code du travail cristallise d'ores et déjà les oppositions politiques qu'elles soient modérées ou frontales. Si Emmanuel Macron, son gouvernement et son parti appartiennent à ce stade solide pour faire voter la réforme par ordonnances sans tarder, le risque qu'ils soient confrontés à une importante série de manifestations à la rentrée 2017 est loin d'être exclu. Dans ces circonstances, la réforme phare de la politique de l'offre pourrait être menacée.

La politique économique sous Emmanuel Macron : enjeux, espoirs, incertitudes 41

Les enjeux : une analyse pour élargir la réflexion

# Les fiches Personnalités

**PERSONALITÉ**

## L'entraîneur Zinedine Zidane

**PARCOURS** Considéré comme le meilleur footballeur français de l'histoire, Zinedine Zidane décide peu après sa retraite de se lancer dans une carrière d'entraîneur, au risque d'échouer sa légende. Nommé entraîneur du Real Madrid, souvent reconnu comme le plus grand joueur du monde, en janvier 2016 pour sa première expérience en tant que coach d'une équipe professionnelle, Zidane a dépassé toutes les attentes. Vainqueur de la Ligue des champions à trois reprises sa nomination en juin 2016, il résout cette année, remportant également le championnat d'Espagne, la Liga, devant le FC Barcelone.

Après des débuts à Cannes puis Bordeaux, la carrière de joueur de Zinedine Zidane débute lorsqu'il rejoint le Juventus FC, Turin en 1996, où il évoluera jusqu'en 2001, date de son transfert alors record (75 M€) vers le Real Madrid. Elle bascule le 3 juillet 1998, à 26 ans : en finale de la Coupe du Monde organisée en France pour la 16<sup>ème</sup> fois, il marque deux buts de la tête qui permettent à la France de remporter la première Coupe du monde de son histoire. Elle atteint son deuxième sommet en 2002 avec le Real Madrid, lorsqu'il reçoit un sésame but de volée en finale de la Ligue des champions contre Liverpool qui permet à son club de l'emporter. Alors qu'il avait tiré un trait sur l'équipe de France en 2004 après l'échec du Championnat d'Europe en Grèce, Zidane décide en 2005 de sortir de sa retraite internationale pour disputer la Coupe du monde 2006 en Allemagne, où il annonce que ce sera sa dernière compétition en tant

que joueur. Il joue l'équipe de France en finale grâce à de superbes prestations sur le terrain et à un leadership hors pair dans le vestiaire. En finale face à l'Italie, il ouvre le score d'un superbe penalty, avant de glisser sa sortie sur ce fameux coup de tête envers l'italien Marco Materazzi, qui lui a soufflé l'échec et de laisser ses partenaires à l'U. l'Italie l'emporte sur un but.

Pour un temps dans l'ombre, à profiter de sa vie de sa famille, apparaissant seulement dans le cadre de quelques opérations caritatives, Zidane refait peu à peu surface dans le milieu du football. Il obtient une norme symbolique, au capital du club d'Alain Roblitz-Galland, et devient l'ambassadeur de la candidature du Qatar pour l'organisation de la Coupe du monde 2022, contre un très gros chèque. En 2009, il est nommé de manière assez surprise conseiller du président du Real Madrid, Florentino Pérez. Il grand alors son temps pour ses proches du terrain en 2008, Zidane devient directeur sportif mais l'entraîneur du club José Mourinho lui laisse peu de champs d'action. Puis il devient l'adjoint entraîneur de l'équipe réserve du club, qui évolue en division espagnole. Plus tard, il est nommé officiellement son entraîneur professionnel en mai 2015. En parallèle, il décroche également un diplôme de manager général de club sport au Centre de droit économique du sport (CEDES) de l'université

→ Parcours : une biographie synthétique

→ Réalisations de l'année : les événements marquants de l'année

# Les grands Débats qui ont marqué l'année

L'argumentaire POUR et CONTRE de chaque terme du débat pour mieux comprendre, analyser et restituer la complexité de ces questions qui ont agité la société

## Pour ou contre le système électoral américain

par Del Wu

**CONTEXTE**  
Le 8 novembre 2016, pour le cinquième fois dans l'histoire des États-Unis, un président américain a été élu en obtenant moins de suffrages que son adversaire. Donald Trump a en effet battu le candidat démocrate Hillary Clinton. Mais, avec 304 grands électeurs contre 227 à son adversaire, c'est bien le milliardaire américain qui, conformément au 19<sup>ème</sup> amendement de la Constitution, est devenu 45<sup>ème</sup> président des États-Unis. Ce résultat a suscité le débat sur le bon fonctionnement d'un système électoral qui donne la primauté aux États, à travers les grands électeurs, sur le suffrage populaire. Que, les systèmes électoraux, la campagne fait, entre autres, entendre par le mouvement en fait le Président et qui éluit, à travers une pétition, en quelques

jours plus de quatre millions de citoyens, il s'est agité de constater qu'Hillary Clinton Donald Trump, son adversaire, avait filé, tout à tour critique le système électoral. En 2008, après la défaite d'Al Gore face à George W. Bush, même une majorité de ses électeurs, Hillary Clinton avait déclaré : « Je regrette de constater que nous ne sommes pas parvenus à élire le candidat démocrate ». En 2012, Donald Trump avait, quant à lui, qualifié le système des grands électeurs de « système qui déforme la volonté du peuple ». En 2016, il a déclaré : « Je suis déçu de constater que nous ne sommes pas parvenus à élire le candidat démocrate ». En 2016, il a déclaré : « Je suis déçu de constater que nous ne sommes pas parvenus à élire le candidat démocrate ».

**CULTURE ET SOCIÉTÉ**

- Le jour de l'élection présidentielle, tous les citoyens américains sont appelés aux urnes et votent pour leur candidat favori.
- Une fois le scrutin clos, le collège électoral se réunit au niveau de chaque État. Le candidat ayant obtenu le plus de suffrages remporte l'État.
- Environ deux mois après la tenue du scrutin, le collège des grands électeurs, choisis au préalable, se réunit pour élire le président des États-Unis. Chaque État compte autant de grands électeurs qu'il a de représentants au Congrès (formé de la Chambre des représentants et du Sénat). Le nombre de représentants à la Chambre par État est choisi, selon un recensement effectué tous les dix ans, proportionnellement à sa population tandis que l'on compte deux sénateurs par État, quelle que soit la taille ou la population de ce dernier. Ainsi, le nombre de grands électeurs pour chaque État n'est pas exactement proportionnel au poids électoral de chacun. Les États les moins peuplés (souvent ruraux, éloignés des côtes) sont donc avantagés par ce système. Par exemple, un grand électeur du Wyoming représente 181 000 habitants contre 670 000 habitants pour un grand électeur de Californie.
- Au sein d'un État donné, en vertu du « winner-take-all system » (ou « first past the post » system), tous les grands électeurs sont, en théorie, tenus de voter pour le candidat qui a été élu électoral. En d'autres termes, un candidat qui y aurait obtenu un tiers ou plus de son électorat, remporte néanmoins l'ensemble des grands électeurs de cet État. Les États de Maine et du Nebraska font pourtant exception à la règle. Les grands électeurs y votent proportionnellement aux suffrages exprimés.
- Le candidat qui obtient au moins 270 grands électeurs (sur les 538) devient officiellement président des États-Unis.

**POUR**

- Être fidèle au caractère fédéral des États-Unis. Ce système est d'abord un moyen de marquer le pouvoir des États. Il fut d'ailleurs vivement défendu par le Virginia James Madison, porteur d'une vision fédérale. Il privilégie, par ailleurs, l'égalité des États sur l'égalité des citoyens américains. Il donne, en effet, un poids politique plus important aux États les moins peuplés, ruraux, souvent éloignés des côtes qui seraient sinon délaissés. Les candidats s'interrogeraient de manière à l'États ou à l'Ohio si ces États, qualifiés de swing states (États clés), n'étaient pas décisifs dans l'issue des scrutins présidentiels ?
- Garantir l'équilibre des pouvoirs (checks and balances), avec les Powers fédérales. Ce mode de scrutin visait à offrir à l'exécutif un compromis entre

## Actualités 2018 offertes

L'actualité ne connaissant aucun répit, nous vous offrons en complément de cet ouvrage des fiches sur les événements marquants de l'année 2018.

Pour les consulter, munissez-vous de cet ouvrage (il contient les mots de passe qui vous seront demandés) et rendez-vous sur la page dédiée à *Meilleur de l'actualité 2017-2018* sur [www.dunod.com](http://www.dunod.com).

Les premières fiches seront disponibles courant avril 2018.

<https://goo.gl/gPk6GY>

XI

# Les auteurs

## **Olivier Sarfati**

Diplômé d'HEC, Olivier Sarfati accompagne des candidats aux concours HEC depuis 20 ans. Il est également le fondateur de MyPrepa ([www.myprepa.fr](http://www.myprepa.fr)), organisme de cours entièrement en ligne spécialisé dans la préparation aux concours et examens. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses études sectorielles pour le compte du groupe Les Échos.

## **Matthieu Alfré**

Diplômé d'un master de management privé à HEC Paris, d'un master d'affaires publiques à Sciences Po Paris et d'un master de philosophie à l'Université Paris-Sorbonne, Matthieu Alfré se consacre aujourd'hui à l'enseignement en classes préparatoires (géopolitique, culture générale, langues vivantes).

## **Kévin Besozzi**

Kévin Besozzi est agrégé de sciences économiques et sociales, et diplômé de l'ENS Paris-Saclay. Il est actuellement professeur d'ESH (économie, sociologie et histoire du monde contemporain) dans différentes classes préparatoires parisiennes.

## **Paul Bonnaud**

Paul Bonnaud est étudiant à HEC.

## **Isabelle Chapellière**

Isabelle Chapellière est professeure agrégée de sciences sociales et docteure en Sciences économiques. Elle enseigne en sections internationales et en classes préparatoires ECS à Aix-en-Provence, ainsi qu'en master2 à Sciences Po Aix.

## **Ariane Cronel**

Énarque et diplômée d'HEC, Ariane Cronel est actuellement directrice de projet au sein du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (Services du Premier ministre).

## **Jean-Luc Dagut**

Jean-Luc Dagut est professeur d'économie à l'Université et en classes préparatoires.

## **Nolwenn Delisle**

Nolwenn Delisle est étudiante à l'ESSEC.

**Théo Galula**

Théo Galula est étudiant à HEC.

**Vincent Giuliani**

Vincent Giuliani est professeur spécialiste des épreuves de synthèse, de culture générale et d'actualité des concours d'entrée aux Grandes Écoles.

**François Lafargue**

Docteur en géopolitique et docteur en science politique, François Lafargue est professeur à Paris School of Business.

**Judith Lévy**

Judith Lévy est étudiante à HEC.

**Ainée Nait**

Ainée Nait est étudiante à l'ESCP Europe.

**Charlotte Peytour**

Charlotte Peytour est étudiante à HEC et au CFJ (Centre de formation des journalistes).

**Caroline Trabet**

Caroline Trabet est étudiante à HEC.

**Éric Weil**

Éric Weil est étudiant à l'ESSEC.

# Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier tous les auteurs de cette nouvelle édition qui ont accepté de coécrire l'ouvrage à mes côtés. Leurs agendas respectifs étaient pourtant très encombrés. Ainée, Ariane, Caroline, Charlotte, Éric, François, Isabelle, Jean-Luc, Judith, Kévin, Matthieu, Nolwenn, Paul, Théo, Vincent, merci à vous tous d'avoir passé le temps qu'il faut pour répondre aux exigences que je vous avais formulées.

J'adresse un remerciement tout particulier à Ainée, Ariane, Caroline, Charlotte, Éric, François, Isabelle, Jean-Luc, Matthieu, Nolwenn, Paul, Théo qui étaient déjà auteurs dans la précédente édition et qui ont accepté de poursuivre l'aventure à nos côtés. Une mention spéciale à François pour ses relectures et ses précieux conseils pour améliorer sans cesse la qualité de l'ouvrage. Merci à vous pour votre confiance renouvelée.

Je n'oublie pas les travailleurs de l'ombre, Matthieu Daniel, Christelle Colfaux (éditeurs chez Dunod) et leur équipe ainsi qu'Arnaud Gautron (graphiste de génie) qui n'ont pas compté leurs heures pour compléter le contenu ou le rendre plus agréable à lire.

Enfin, mes remerciements les plus affectueux vont à ma femme, Caroline Jacquin, qui me soutient sans relâche depuis le début tout en me poussant vers encore plus de précision dans la conduite de mes projets. Merci du fond du cœur.

Olivier Sarfati

*Partie 1*

# ÉCONOMIE





# Chronologie 2017

## 1 25 MARS

L'Europe célèbre les 60 ans du traité de Rome, dans son préambule, il aspirait à établir « une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ». Six décennies plus tard, l'UE est secouée par une importante crise identitaire et politique.

## 2 21 JUIN

Adoption de la loi Travail par l'Assemblée nationale en recourant à l'article 49-3.

## 6 2 SEPTEMBRE

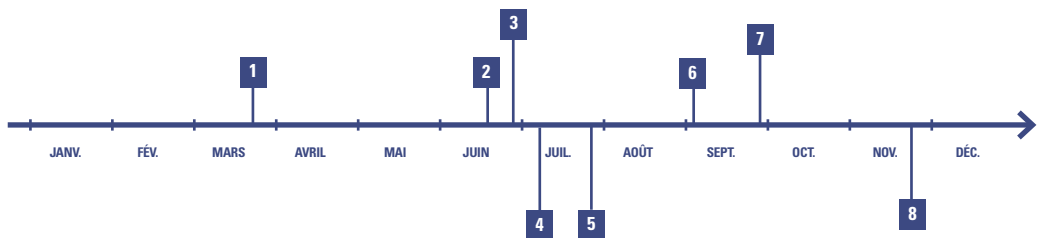
5 ordonnances réformant le code du travail ont été signées par le président de la République.

## 3 27 JUIN

Le virus Petya de type rançongiciel (*ransomware*) apparaît en Ukraine et se répand en quelques heures dans le monde entier. Ce virus a infecté plus de 2000 entreprises et a causé plus d'1 milliard d'euros de pertes.

## 7 27 SEPTEMBRE

Présentation au Conseil des ministres du projet de loi de ratification des ordonnances.



## 4 7-8 JUILLET

12<sup>e</sup> sommet du G20 à Hambourg.

## 8 20 NOVEMBRE

Projet de loi de ratification des ordonnances réformant le code du travail sera examiné par l'Assemblée nationale.

## 5 24 JUILLET

Nouveau scandale au sein de l'industrie automobile allemande : entente secrète entre les constructeurs sur des aspects techniques lézant ainsi les consommateurs.



# L'Italie : prochaine crise financière ?

par Isabelle Chapellière

## CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

Sous-capitalisées et minées par les créances douteuses, plusieurs banques italiennes ont frôlé récemment la faillite, renforçant l'incertitude économique et politique du pays, déjà engagée par la démission du précédent Premier ministre Matteo Renzi, le 5 décembre 2016, suite à la victoire du « non » au référendum constitutionnel.

Le 1<sup>er</sup> juin 2017, un accord entre la Commission européenne et le gouvernement italien prévoit enfin un plan de restructuration pour sauver la banque Monte dei Paschi di Siena (MPS), plus vieille banque du monde, au bord de la faillite depuis juin 2016. Elle sera nationalisée à hauteur de 70 % contre une injection de 5,6 milliards d'euros de l'État italien, une aide publique aux 4 200 petits épargnants détenteurs d'obligations dépréciées qui leur avaient été vendues par la banque et la suppression probable de 5 500 emplois sur les 25 000. La reprivatisation devrait intervenir en 2021.

Si le sauvetage de la plus vieille banque du monde est emblématique, la fragilité des banques italiennes quant à leur liquidité n'est pas nouvelle. L'ensemble du secteur bancaire est menacé par des créances douteuses d'agents potentiellement insolubles. Après plusieurs années de difficulté et leur rachat l'été 2016 par

le fonds Atlante, les deux banques vénitiennes Veneto Banca et Banca Popolare di Vicenza font également l'objet d'un plan de liquidation depuis fin juin 2017. Elles ont cédé leurs actifs sains à Intesa Sanpaolo, un des plus grands groupes bancaires, et parallèlement, l'État italien organise la restructuration, voire la liquidation partielle des créances toxiques, moyennant un coût maximal de 17 milliards d'euros (soit 1 % du PIB italien) et la suppression de 4 000 postes.

Le phénomène est récurrent. En novembre 2015, plus de 10 000 petits épargnants avaient perdu leurs économies après l'effondrement de 4 banques régionales (Banca Etruria, CariChieti, Banca Marche et Carife), suite à la première application du *bail-in*, procédure de sauvetage mettant à contribution les investisseurs, prévue par l'Union bancaire depuis le 26 juin 2015. Un retraité s'était même suicidé après la disparition de son patrimoine.

Les faiblesses structurelles du système bancaire italien, renforcées par des événements conjoncturels comme le Brexit ou les aléas politiques intérieurs, conduisent-elles à penser que l'Italie sera le prochain maillon faible de l'Union européenne ? Risque-t-elle une crise bancaire systémique ? Le trouble demeure sur les procédures de régulation européennes liées à l'Union bancaire.



## ILLUSTRATIONS

## + 50 % des créances des banques italiennes « *sofferenze* » (potentiellement non recouvrables)

- Les créances douteuses du secteur bancaire représentent plus de 20 % de la valeur du PIB italien. La crise économique qui a suivi 2008 a particulièrement touché l'Italie et la part des créances non recouvrées des PME-PMI, qui constituent l'essentiel du tissu productif du pays, a quasiment doublé depuis 2008.
- 8,8 milliards d'euros : telle est la somme que la Banque centrale européenne (BCE) juge nécessaire pour sauver la banque Monte dei Paschi di Siena (MPS), afin de finaliser sa recapitalisation.
- La dette publique italienne dépasse, en 2017, 133 % du PIB ; il s'agit de la deuxième de la zone euro, en pourcentage du PIB, derrière la Grèce.
- Le PIB a augmenté de 1 % en 2016. L'OCDE annonce 0,7 % de croissance pour 2017. La croissance italienne reste plus faible que dans le reste de la zone euro. D'après le FMI, l'Italie ne retrouvera pas son niveau de PIB d'avant la crise des subprimes avant 2025 !
- Malgré le Jobs Act qui a instauré un contrat de travail plus souple en 2015, le chômage augmente à nouveau, atteignant un taux supérieur à 11 % en 2017 (37 % chez les jeunes), alors qu'il est passé depuis octobre 2016 sous la barre des 10 % dans la zone euro dans son ensemble.
- 8,6 % des familles avec 2 enfants sont en dessous du seuil de pauvreté en 2017 (contre 2,3 % en 2007).



## ENJEUX

Après l'effondrement de la Grèce, c'est le secteur bancaire de l'un des pays fondateurs de l'UE qui pourrait provoquer un séisme au sein de la zone euro. La situation des banques italiennes représente un risque macroéconomique majeur.

- **L'Italie risque-t-elle une crise financière systémique ?**

Les conséquences seraient, à court terme, négatives en premier lieu pour l'Italie elle-même. Les nouvelles régulations en vigueur dans l'UE et la zone euro stipulent en effet qu'un sauvetage bancaire doit d'abord être assumé par les investisseurs, avant de faire payer les contribuables. Or, en Italie, les détenteurs de ces prêts « non performants » sont en majorité des particuliers et des PME, qui en possèdent 173 milliards d'euros.